

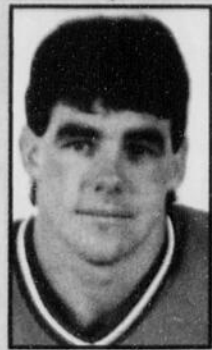


MÉRITE ESTRIEN

La Tribune honore les grands artisans de la région (D5)



Eric Desjardins



John LeClair



Gilbert Dionne

Du 3 pour 1

Le Canadien obtient Mark Recchi en cédant Desjardins, LeClair et Dionne aux Flyers (C1)



Mark Recchi

La Tribune

vendredi

SHERBROOKE
10 février 1995
85e ANNÉE - No 302
0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

Pour moins de **5\$**
Les petites annonces
La Tribune
564-0999

COMMISSION A3, D8



Québec détient le bon bout pour le partage de la dette, dit Le Hir

Chez nous

Victoriaville

Un individu dépressif tient la police sur le qui-vive pendant deux heures

Le Théâtre Parminou se lance dans une vaste opération de redressement financier

East Angus

C'est fait: le prolongement du réseau de gaz naturel est inauguré

CAHIER B

LES SPORTS C1



Wendel Clark marque trois fois et les Nordiques triomphent à Boston

MÉTÉO A2

(40e jour de l'année)

**Ciel variable avec averses de neige, max. -5
Lever du soleil: 6h58
Coucher du soleil: 17h06
Demain: quelques flocons, maximum -8**

Coup de massue aux trafiquants

Une opération menée à Montréal et en Estrie met à jour un réseau qui faisait entrer de la cocaïne aux États-Unis et au Canada

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La Sûreté du Québec, assistée de membres de la Gendarmerie Royale du Canada et de spécia-

listes de la force de frappe anti-droque américaine (D.E.A.), ont porté un coup de massue à une organisation criminelle de Montréal qui assurait le convoiement de cocaïne depuis le Sud des États-Unis jusqu'au Canada.

Le coup était tellement solide qu'on en a eu des échos à Sherbrooke et à Austin, en Estrie.

On utilisait des remorques d'une longueur de 45 pieds, on les remplissait de légumes ou d'agrumes (de patates, de melons d'eau...) afin de

dissimuler plus facilement des quantités importantes de cocaïne.

Ce mode d'opération n'est pas sans rappeler la «mésaventure» du père et du fils, que l'on dit de Deauville, au Québec, qui ont été arrêtés en Virginie après l'embarquée du se-

mi-remorque qu'ils occupaient, le jeudi 26 janvier.

Au travers les caisses de melons d'eau, la police a découvert des sacs de cocaïne de 163 kilos.

Depuis ils croupissent dans une cellule, aux États-Unis.

Les autorités policières ont déclaré ne pas faire de lien entre le dossier de Virginie et l'organisation criminelle visée hier même si le modus operandi se ressemble étrangement.

A 9 h 30, hier, 220 policiers, à 95 pour cent des agents de la SQ de même qu'aux États-Unis, des membres de la GRC et de la D.E.A., ont effectué plus de 30 perquisitions.

«La plupart des perquisitions ont été faites dans la région de Montréal et l'on s'attend à arrêter une trentaine de personnes; le dernier bilan parle de 24 arrestations et de sept personnes recherchées» a indiqué en fin d'après-midi, hier, l'agent Michel Brunet, du bureau des Affaires publiques de la SQ de Montréal.

Au moins trois perquisitions ont eu lieu en Estrie, dont une dans un commerce rue King Est, à Sherbrooke et dans deux propriétés privées, chemin des Pères, à Austin.

Ces perquisitions concernaient le même individu qui n'est pas de Sherbrooke mais possède des biens en Estrie. Les perquisitions n'ont abouti à aucune saisie.

Parmi les nombreux endroits perquisitionnés, les policiers ont visité une firme de sécurité de Montréal, spécialisée dans les gadgets électroniques, les services d'enquête, l'espionnage privé...

La firme de haute sécurité et de haute technologie fournissait non seulement des téléavertisseurs et des téléphones cellulaires aux membres de l'organisation criminelle mais ils recevaient en entrevue les camionneurs que l'organisation embauchait.

Il s'agissait pour la firme de savoir quel genre de caractère possédait l'individu et s'il était vraiment un candidat valable, c'est-à-dire une graine de bandit ou un vrai bandit et non pas un agent double de la police.

«Il faut croire que le système n'a pas bien fonctionné» a commenté l'agent Brunet.

Les gens recrutés convoiaient les stupéfiants depuis le Texas et à travers divers états... jusqu'au Canada. Si, au départ, la quantité de drogue était de 500 kg, la quantité réservée pour le Canada pouvait être de 100 à 200 kg.

Dans les gens importants que l'on a appréhendés hier, la police soupçonne l'un d'eux d'avoir été impliqué dans l'affaire d'importation de chaussures dont les semelles étaient rembourrées à la cocaïne. Cette affaire était survenue il y a deux ans, à Saint-Jérôme.

MAGOG ACCUEILLE UNE TOURNÉE DES CHEFS



Audrey McLaughlin, chef du NDP



Jean Charest, chef du PC



Preston Manning, chef du Reform Party

Une «réconciliation» sur le dos du Bloc

Gilles DALLAIRE Magog

Le Bloc québécois n'a jamais fait mystère de la mission qu'il s'est donnée: défendre les intérêts du Québec à la Chambre des communes et y promouvoir la souveraineté du Québec jusqu'à ce que ce pas historique soit franchi.

Aussi paradoxal que cela paraisse, il a été un facteur d'unité hier à Magog où les chefs de trois des cinq partis politiques représentés à la Chambre des communes se sont pointés durant la matinée. Ils manifestaient ainsi toute l'importance accordée aux élections partielles dans Brome-Missisquoi. Mais aucun grand bain de foule.

Même s'ils se sont décoché sans grande conviction quelques flèches

émoussées, le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Jean Charest, celui du Parti réformiste, M. Preston Manning, et celui du Nouveau parti démocratique, Mme Audrey McLaughlin, ont été d'accord sur un point: l'adversaire à battre dans Brome-Missisquoi lundi, c'est le Bloc québécois.

«Parce qu'il tente de camoufler le but unique qu'il vise: la souveraineté du Québec», a affirmé de tôt matin M. Charest aux quatre, peut-être cinq journalistes qui sont allés prendre un café et un beigne avec lui au quartier général du candidat de son parti, M. Guy Lever.

M. Charest, comme M. Lever, est convaincu que son parti fera meilleure figure que ne le laisse croire un sondage publié mercredi par le quotidien La Voix de l'Est, et il est catégorique: sous couvert de don-

ner à Brome-Missisquoi un député soucieux de répondre aux besoins et aux attentes du comté, le Bloc québécois veut tout bonnement promouvoir la cause de la souveraineté du Québec.

«Ne nous faisons pas d'illusions: un vote pour le Bloc québécois est un vote pour l'indépendance du Québec. Ce serait naïf de croire que M. Jean-François Bertrand se redécouvre un attachement particulier au comté après 30 ans d'absence. Il n'est ici que pour servir les intérêts de sa cause», a soutenu M. Charest qui a affirmé que l'absence d'engagements fermes de la part de M. Bertrand dément avec éloquence sa prétention de vouloir être un bon député.

Manning Comme s'il avait été de con-

naissance avec M. Charest, M. Manning a tenu à peu près les mêmes propos une heure plus tard devant les journalistes, tout près d'une vingtaine cette fois-ci, venus le rencontrer à l'Auberge Chéribourg.

Tout en reconnaissant que le Bloc québécois fait du bon travail dans certains dossiers à la Chambre des communes, il a rappelé lui aussi que la raison d'être du Bloc québécois, c'est la souveraineté du Québec.

Une question d'importance secondaire, selon lui: ce qui est plus pressant que tout, c'est la réduction du déficit et de la dette nationale.

«Le Bloc québécois tente de jouer sur deux tableaux en même temps: il est en faveur de la réduction du déficit et de la dette natio-

Les chefs (Suite en A2)

La présidente du Conseil de la culture démissionne

Pierrette ROY Sherbrooke

Animée par le sentiment d'être muselée par les siens et convaincue qu'il ne peut y avoir de place, au conseil d'administration du Conseil de la culture de l'Estrie, pour des idées nouvelles, pour une parole créatrice, pour une vision d'artiste, la présidente du Conseil d'administration du Conseil, Jovette Marchessault, démissionne.

Elle aurait complété, au printemps, un troisième mandat à la présidence.

Mandatée en janvier dernier pour rédiger, sous la supervision du conseil exécutif du CCE, le mémoire sur l'avenir du Québec qui devait être présenté par le Conseil de la culture de l'Estrie à la Commission régionale qui siègera à Sherbrooke entre le 16 et le 19 février prochains, la présidente a appris lundi, à



Jovette Marchessault

la suite d'une réunion du comité exécutif - auquel elle n'a pu assister - que celui-ci «tolérait son texte à la condition qu'on puisse y insérer des extraits de la politique culturelle du Québec pour appuyer ses dires».

Censure et manque de respect

Dans une lettre qu'elle a adressé le lendemain à la directrice générale de l'organisme Gertrude Savoie, la présidente démissionnaire, qui siège également au Conseil des Arts et des Lettres du Québec, indique qu'elle interprète cette manoeuvre comme une façon de

valider sa pensée.

«Vous comprendrez que je ne peux accepter cette façon de faire qui est inacceptable à mes yeux. J'y vois de la censure et un manque de respect pour la propriété intellectuelle.

«Je retire donc mon mémoire et je me retire en même temps de la présidence du Conseil de la culture où, hélas, aux yeux du c.e., il faut s'exprimer dans une langue de bois et de clichés.»

Dans son document qui n'est pas dénué d'humour et porte les couleurs de sa plume, toute personnelle, Mme Marchessault interroge le gouvernement sur la place qu'il accorde, dans ses préoccupations, aux arts et à la culture, et questionne la manière de gouverner des hommes et des femmes politiques, au-delà de toute partisanerie de parti, tout en exprimant avec vigueur ses grandes préoccupations à l'égard des régions.

En entrevue, celle-ci expliquait qu'en cours de route, elle avait à la demande du

conseil exécutif accepté de modifier certains éléments du mémoire permettant d'ajuster le tir, lorsque nécessaire, et que jusqu'à la précédente rencontre du lundi, 30 janvier, tout semblait correct et à la satisfaction des cinq autres membres.

Mais, désormais, elle se dit forcée de constater qu'elle ne sait pas ce que l'on attendait d'elle et se demande si les membres eux-mêmes le savaient.

«Et si, au Conseil de la culture de l'Estrie, il n'y a pas de place pour une parole d'artiste, je vais reprendre mon mémoire et le présenter en mon nom à moi.»

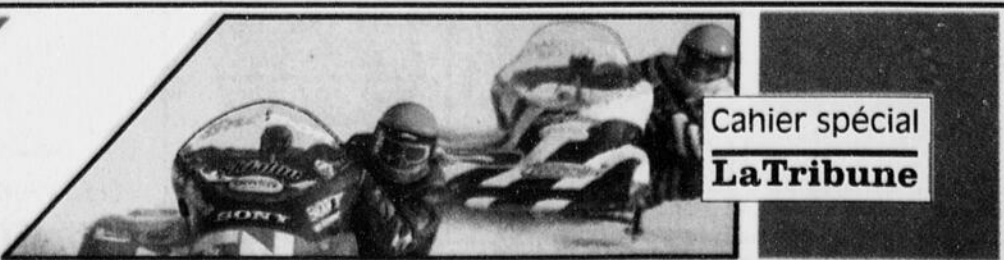
C'est d'ailleurs ce qu'elle a fait en l'acheminant au ministre de la Culture et Premier Ministre du Québec M. Jacques Parizeau en lui expliquant les raisons de sa démarche.

Elle indique aussi qu'elle se retire complètement du Conseil, même à titre individuel, indiquant qu'elle n'y trouve pas de place pour les artistes.

À NE PAS MANQUER CE SAMEDI DANS LaTribune

GRAND PRIX DE VALCOURT

Consultez notre cahier spécial sur cet événement d'envergure. Entrevues, horaires des activités, photos...tout sur le GRAND PRIX



Cahier spécial
LaTribune

A LIRE DEMAIN

**«Art et communications»
a 25 ans à
l'école
Montcalm**



L'école Montcalm tiendra, du 13 février au 5 mars, une exposition photographique à la bibliothèque Eva-Sénécal de Sherbrooke.



**La nature est dans tous
ses états au Biodôme**

Les chefs (Suite de la Une)

nale et il est opposé à toute augmentation des impôts et des taxes mais il s'oppose aussi à des coupures significatives dans les dépenses gouvernementales. Il est impossible de payer ses dettes tout en gardant le même train de vie à moins qu'on augmente ses revenus, et le seul moyen qu'un gouvernement a d'augmenter ses revenus, c'est de hausser les taxes et les impôts», a-t-il expliqué.

McLaughlin

Mme Audrey McLaughlin, qu'une douzaine de journalistes ont rencontrée au milieu de la matinée au quartier général du candidat de son parti, M. Paul Vachon, n'a pas écarté le Bloc québécois avec autant de vigueur que M. Charest et M. Manning, se contentant d'affirmer que la souveraineté du Québec ne guérira pas les maux financiers dont souffrent le Canada et le Québec et que le jour où tous les Canadiens capables d'occuper un emploi auront un emploi, ces maux seront guéris et l'intérêt qu'une partie des

Québécois porte à la souveraineté tombera.

«Tenir les programmes sociaux responsables du piètre état des finances publiques, c'est pointer la mauvaise cible. Le traitement fiscal de faveur accordé à des gens fortunés et la répartition inéquitable de la richesse collective, ce sont là les vrais coupables», a-t-elle expliqué en rappelant que 70 milliards de dollars sont à l'abri du fisc dans des fiduciaires familiales.

Mme McLaughlin, arrivée avec une quinzaine de minutes de retard à cause d'une embardée sans gravité survenue à la hauteur de L'Ange-Gardien, a répété que les problèmes financiers que connaît le Canada seront guéris quand le plein emploi sera non plus un vœu pieux mais une réalité.

Des trois chefs de parti de passage à Magog hier matin, elle a été la seule, sauf erreur, à aller faire un tour dans le centre-ville, un centre-ville presque désert à cette heure matinale.

Une passerelle de béton lancée... vers l'avenir

**Une première mondiale à
l'Université de Sherbrooke**

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Une passerelle destinée à relier le campus de l'Université de Sherbrooke à la piste d'athlétisme tout en permettant une expérience unique à l'échelle mondiale sur du béton haute performance (BHP), pourrait être construite au cours de l'été prochain.

La Ville de Sherbrooke vient d'autoriser son service des Travaux publics à présenter une demande de subvention dans le cadre des travaux d'infrastructure Canada Québec (T.I.C.Q.) pour financer ce projet évalué à près d'un million de dollars.

La coordination du projet est confiée au professeur émérite de l'Université de Sherbrooke, Pierre-Claude Aïtein, également directeur scientifique du Réseau de centres d'excellence sur les bétons haute performance.

«C'est un projet auquel je tiens énormément. C'est unique au monde. Si vous écrivez là-dessus, je ne veux pas que vous mettiez de pression sur les politiciens. Si on perdait ça!»

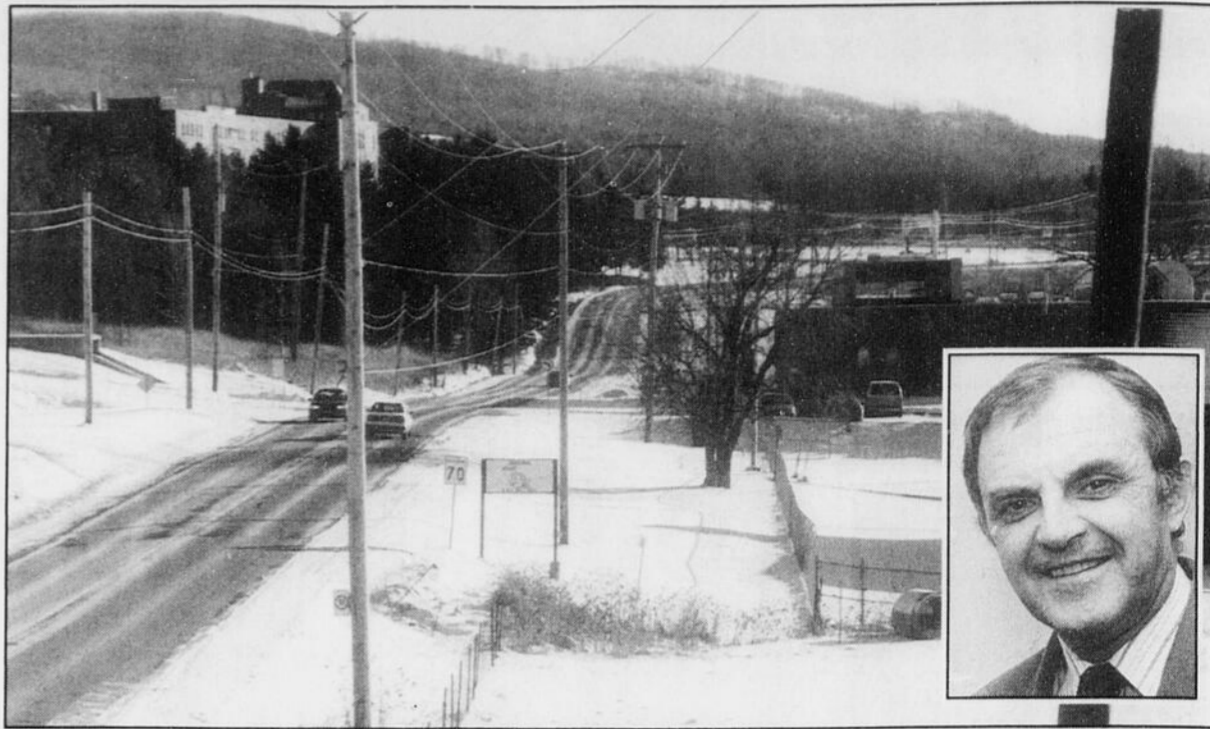
Trois nouveaux concepts

L'expérience permettrait de mettre à l'épreuve trois nouveaux concepts de construction.

De un, l'objectif principal du projet consiste à démontrer le potentiel d'utilisation d'un nouveau produit appelé le béton de poudres réactives (BPR) pour la construction et la réfection des infrastructures.

Le BPR serait utilisé pour fabriquer le tablier de la future passerelle, dotée d'instruments de mesure de façon à suivre dans le temps son comportement structural et thermique.

Les travaux de recherche ont jusqu'ici permis de concevoir, à partir de matériaux disponibles au Québec,



Téléphoto, par Claude Poulin

La nouvelle passerelle enjambrera le Chemin Sainte-Catherine et permettra d'assurer la sécurité des athlètes. Elle devrait être terminée pour les Jeux du Québec en août. En mortaise, le professeur Pierre-Claude Aïtein, coordonnateur du projet.

un BPR dont la perméabilité, les propriétés mécaniques et la durabilité répondent à des critères jusqu'ici imaginables. On dit même que plusieurs caractéristiques mécaniques du BPR s'apparentent davantage à l'acier qu'au béton.

Développé en France, le BPR est composé des mêmes ingrédients qu'un béton conventionnel. Seuls le procédé de fabrication et les proportions diffèrent.

Selon Pierre-Claude Aïtein, la compagnie française qui détient les brevets du BPR compte beaucoup sur les travaux de recherche qui sont menés à Sherbrooke pour commercialiser son produit.

Sur le plan économique, ce banc d'essai pourrait avoir un impact con-

sidérable, puisqu'ingénieurs et architectes du monde entier auraient les yeux tournés vers Sherbrooke pour prendre connaissance des résultats de l'expérience.

Projet suivi

«Tout le corps des ingénieurs des États-Unis suit notre projet de très près», d'indiquer Pierre-Claude Aïtein.

Au Québec, le BPR pourrait représenter des économies considérables. Qu'on en juge: le Québec compte 8430 ponts et viaducs, la plupart munis de tabliers de béton nécessitant des réparations importantes en raison de notre climat.

L'imperméabilité quasi parfaite du BPR permet d'espérer une protection idéale des armatures. Une

bonne résistance à la pénétration des chlorures assure une longévité accrue de la structure.

En hiver, la future passerelle pourrait être empruntée par les skieurs de fond. La vaporisation de sels dans l'air au passage de la circulation automobile serait suffisante pour les besoins de l'expérimentation sur la résistance du béton.

Les propriétés mécaniques exceptionnelles du BPR permettent enfin d'envisager la réduction de l'épaisseur des dalles des tabliers de pont.

A Kobe au Japon, le BPR aurait peut-être minimisé les dégâts puisqu'il a aussi la propriété de s'étirer sans se rompre. Il est donc particulièrement utile dans la construction d'ouvrages soumis aux chocs sismiques.

15 fois plus fort qu'un solage de maison

Sherbrooke (PYB)

La passerelle que l'on se propose de construire au dessus du Chemin Sainte-Catherine, à la hauteur de la rampe donnant accès à l'Université de Sherbrooke, constituera un véritable banc d'essai.

Elle permettra entre autres de vérifier une nouvelle technique qui consiste à confiner le béton de poudres réactives (BPR) dans de minces tubes en acier inoxydable.

«Au lieu d'utiliser une armature d'acier, explique Pierre-Claude Aï-

tein, on met une fine enveloppe d'acier autour du béton, ça le rend plus fort.»

«De fait, ajoute-t-il, on obtient un béton 15 fois plus fort qu'un solage de maison. Ça double ce qu'on était capable de faire.»

Ce confinement du béton a été utilisé une première fois à Seattle. On y a construit un gratte-ciel en utilisant cette technique. Quatre immenses colonnes en béton, recouvertes d'acier, composent le cœur de l'édifice.

Selon Pierre-Claude Aïtein, les résultats sont très probants. Le gratte-ciel a acquis une grande rigidité et oscille beaucoup moins sous l'action du vent. À titre d'exemple, la tour du CN à Toronto peut balancer d'un pied sous l'effet du vent.

Autre objet d'expérimentation, les tubes en acier inoxydable serviront d'éléments principaux dans une structure réticulée postcontrainte. Cette technique, utilisée en France pour la construction du pont de Sylans, est décrite par le professeur Aïtein, comme un jeu de mécano. Construit il y a moins de 10 ans, le pont de Sylans serait relégué aux oubliettes par la passerelle de Sherbrooke.

«Quand nous aurons la passerelle, Sylans sera déjà une antiquité»,

d'entrevoir Pierre-Claude Aïtein.

Le pont de Sylans sert aujourd'hui de référence en France. Un viaduc sera construit prochainement suivant ce modèle. L'automobiliste peut l'emprunter lorsqu'il circule sur l'autoroute reliant les villes de Lyon et Genève. Le pont est situé près du village de Nantua dans une région montagneuse.

Le climat de cette région ressemble étrangement à celui du Québec selon le professeur Aïtein.

Financement

Un protocole d'entente est intervenu entre les municipalités de Sherbrooke et Ascot pour le financement du projet. Les deux villes présenteront le projet pour obtenir une aide

financière de 628 914 \$ dans le cadre du programme T.I.C.Q. tandis que l'Université de Sherbrooke contribuerait pour une somme de 314 456 \$.

Maître d'oeuvre du projet, l'Université deviendrait propriétaire de l'ouvrage après sa réalisation. La construction de la passerelle de béton pourrait être terminée pour le mois d'août prochain, à temps pour la présentation des Jeux du Québec.

«Cette passerelle est essentielle pour assurer la sécurité des athlètes, soutient Jean-François Rouleau, conseiller du district du Triolet. La piste d'athlétisme est aussi le site d'événements majeurs qui ont des retombées importantes sur notre industrie touristique. Nous aurons aussi une technologie exportable.»

Rectificatif

Le texte intitulé «Un opposant pour le maire Pouliot», dans notre édition de mercredi, a provoqué une vive réaction au sein du comité des loisirs de la municipalité d'Ascot, qui tient à se dissocier catégoriquement de toute action politique en vue des élections municipales de l'automne.

«Il a été clairement résolu en assemblée que le comité des loisirs ne fait pas de politique, précise son président, Alain Métivier. On a

choisi de rester à l'écart, comme organisme de loisirs. Si des gens veulent s'impliquer sur une base individuelle, ils peuvent le faire, mais cela ne regarde en rien le comité des loisirs.»

M. Métivier a sursauté en lisant que son comité serait à l'origine de pressions exercées sur le conseiller Denis Demers pour qu'il fasse la lutte au maire Robert Pouliot. Il n'en est rien, tient-il à signifier.

LA QUOTIDIENNE 003-1001

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
taxe de vente du Québec: 22
Coût à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf
endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**LE SAMEDI
C'EST
GRATUIT!**

**Petites annonces
La Tribune
SPÉCIAL DE FÉVRIER**

Placez une petite annonce 3 jours en semaine
et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes.
Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999
1 800 567-6955

BUREAU OUVERT: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
LIGNES TÉLÉPHONIQUES: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
vendredi jusqu'à 16 h 30

DE L'EXTÉRIEUR

Cette offre est en vigueur du 30 janvier au 4 mars 1995 (versions ponctuelle). L'adresse aux particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture d'abonnés au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs périodes.

WEEK-END
SEMAINE DU 5 FÉVRIER 1995

La Maison
Aube-Lumière

No gagnant 0689

JEAN LE PROHON
Rock Forest

La Maison
Deschambault

La Maison Deschambault
128, chemin du Roy,
Deschambault
(418) 286-3386

RÉSULTATS
Loto-Québec

6/49
Tirage du 95-02-08

GAGNANTS LOTS

6/6	0	2 336 152,90 \$
5/6+	12	58 403,80 \$
5/6	283	1 981,20 \$
4/6	16 874	63,70 \$
3/6	321 130	10,00 \$

Ventes totales: 17 519 124,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 500 000,00 \$
Prochain tirage: 95-02-11

Extra Tirage du 95-02-08

NUMÉROS	LOTS
359345	100 000 \$
59345	1 000 \$
9345	250 \$
345	50 \$
45	10 \$
5	2 \$

BANCO Tirage du 95-02-09

7	8	11	12	13
15	19	26	30	37
40	54	55	56	59
61	62	66	67	70

Prochain tirage: 95-02-10

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	QUELQUES FLOCONS	QUELQUES FLOCONS	CIEL VARIABLE	ENSOLEILLÉ
max - 5	min - 12	max - 8	-22/-12	-25/-12

**Dans le sud
Aujourd'hui**

Min.	Max.		
Acapulco	24 34	Mexico	10 20
Barbade	26 28	Miami	05 19
Daytona	-3 14	Nassau	16 27
La Havane	16 26	Orlando	-2 14
Honolulu	15 26	Palm Springs	16 22
Kingston	24 31	Reno	04 10
Las Vegas	07 18	San Juan	25 31
Los Angeles	12 17	Tampa	-2 13

INDEX

Arts:	C-6	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Chez nous:	B-1	Personnalités:	B-5
Décès:	D-6	Petites annonces:	D-3
Économie:	D-1	Sports:	C-1
Éditorial:	A-6		

Actualité en bref

Le maire et un policier volés

Sherbrooke - Patrick Laflamme, âgé de 20 ans, a été inculpé des vols de la souffleuse à neige du maire Robert Pouliot et de celle d'un policier, à Ascot, quelques jours après la fin de la tempête du week-end.

Il avait été interpellé mercredi soir par des patrouilleurs sur une rue à 21 h 30 près d'une souffleuse à environ 75 mètres de la résidence d'un policier ignorant que sa machinerie attachée avec un câble sous son abri d'auto était disparue.

La maire Pouliot avait constaté la disparition de sa souffleuse se trouvant près de la porte d'entrée de son domicile à son arrivée chez lui vers 18 h 30.

Laflamme, défendu par Me Peter Downey, a comparu hier devant le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec pour répondre de ces vols et d'un bris de probation.

Il sera ramené devant le tribunal pour son enquête sur remise en liberté provisoire à la suite d'une opposition du procureur André Campagna.

Le détective André Tardif de Métro-police poursuit son enquête en marge de cette affaire et il a saisi trois souffleuses, à Sherbrooke.

Nouvel exécutif au BQ-Sherbrooke

Sherbrooke (MM) - Au cours d'une récente assemblée générale annuelle, les militants du Bloc québécois du comté de Sherbrooke ont procédé à l'élection d'un nouvel exécutif.

C'est Guy Boutin, candidat du BQ dans le comté de Sherbrooke lors de la dernière élection fédérale, qui a été élu à la présidence de l'association.

Pour le second dans ses fonctions, on retrouve Marco-Pierre Caza et Sylvie Desjardins, aux postes de vice-présidents, Jacynthe Béliste, à titre de secrétaire et Jean-François Dubois comme trésorier.

Des postes de directeurs ont également été attribués à Claire Brûlé, Jean-Jacques Boisvert, Jean Corribeau et Maurice Lefrançois. Par ailleurs, 15 délégués ont été élus en vue du congrès national du Bloc québécois qui se déroulera les 7, 8 et 9 avril, à Montréal.

Actuellement en période de financement, l'Association de Sherbrooke du BQ a déjà perçu, en deux semaines, plus de la moitié de son objectif qui a été fixé à 7000 \$.

Appel rejeté pour factures affaiblies

Sherbrooke - La Cour d'appel du Québec a rejeté la demande de Sylvain Côté qui avait réclamé la permission d'en appeler de sa condamnation pour capacités affaiblies au volant causant la mort de deux étudiants dans leur voiture qui avait pris feu après avoir été heurtée de front à la sortie d'une courbe le 17 mai 1992, près de Danville.

La juge Louise Mailhot n'a pas trouvé de motifs pour intervenir dans cette décision rendue par le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le procureur Pierre Proulx avait plaidé que le verdict de culpabilité était conforme à la preuve.

On se rappellera que Côté, âgé de 25 ans, a encouru récemment une peine de trois ans de pénitencier et une interdiction de reprendre le volant pendant 10 ans.

La preuve avait révélé un taux d'alcoolémie de 176 ml/g chez le prévenu qui a réussi à sortir de sa voiture en feu par une fenêtre après la collision. Des traces de dérapage et de freinages sur une longueur de 42 mètres laissaient croire qu'il circulait à 137 km/h selon un expert.

L'accident a coûté la vie à Jean-François Beaudoin, un fils unique qui venait de se mériter la première place au concours provincial de l'Ordre des ingénieurs et la seconde au concours canadien, ainsi qu'à Manon Martineau, une étudiante de deuxième année en éducation spécialisée.

Trois mois pour cambriolage

Sherbrooke - Alain Fortin, 36 ans, a encouru une peine de trois mois de détention pour un cambriolage d'appareils électrographiques de 2 000 \$ qu'il espérait revendre afin de se procurer des stupéfiants.

Ces représentations avaient été faites hier au juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke, par le procureur André Campagna.

Le défenseur Sylvain a expliqué que son client éprouvait des difficultés personnelles lors du vol remontant au 22 août à Trois-Rivières mais a depuis entrepris une thérapie au Centre Jean-Patrice Chiasson et entend retourner aux études.

Le tribunal a assorti sa sentence d'une probation avec suivi comportant une interdiction de consommer de la drogue ou de la boisson pour Fortin ayant des antécédents pour stupéfiants.

180 heures de travaux

Par ailleurs, Sébastien Lessard, 20 ans, s'en est tiré avec 180 heures de travaux communautaires pour le trafic de stupéfiants entre février et avril 93.

Son avocat Jean Couture avait recommandé cette alternative à la détention, imposée habituellement pour ce genre de délit, à cause du cheminement exceptionnel de son client à la suite de son interpellation.

LA COMMISSION DE L'ESTRIE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC À EAST ANGUS

Envolée pour un Québec démilitarisé

Gilles FISETTE

East-Angus

Un Québec souverain, appelé à se donner un nouveau projet de société, devrait être un pays sans armée, un pays où la sécurité sera globale et reposera sur l'engagement de tous les citoyens dans une défense civile non-violente.

Cette position pour le moins originale comme l'a qualifiée la présidente de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec, Lynn Charpentier, a été sans doute le point saillant de cette deuxième journée de travaux de la commission. Présente devant les commissaires réunis à East-Angus, ce mémoire lu par Gilbert Ash, un enseignant, est en fait l'oeuvre de sept Estriens. Outre M. Ash, il s'agit d'Antoine Galipeau, Claude Dallaire, Denise Grenier, Jacques Gérard Morin, Jean Gagnon et Luc Loignon.

Pour les sept cosignataires, l'efficacité d'une défense militaire du territoire québécois n'est pas à être prouvée tant elle est évidente. Une armée serait un gouffre pour des milliards de dollars qui seraient mieux utilisés pour la lutte contre l'appauvrissement, la répartition plus égale des richesses, le maintien des mesures sociales.

Ils soulignent que les artisans d'un Québec souverain feraient preuve de réalisme, d'imagination et de courage en relevant «ce défi des temps nouveaux: bâtir un pays non militarisé».



Le député du Bloc québécois Maurice Bernier, le délégué régional Claude Boucher et le ministre Richard Le Hir étaient du nombre des commissaires qui, hier, ont entendu six mémoires, à East-Angus.

Décentralisation de pouvoirs

Mais, hier, il n'y en avait pas que pour l'armée, des cinq autres mémoires présentés aux commissaires, plusieurs propositions ont été avancées afin de parfaire le Québec, souverain ou pas.

Ainsi, par exemple, le préfet suppléant, Patrice Dodier, au nom de la MRC du Haut-Saint-François, a plaidé en faveur de la décentralisation de pouvoirs spécifiques comme le prévoit l'article 3 de l'avant-projet de loi sur l'avenir du Québec. Toutefois, a précisé M. Dodier, cette dé-

centralisation doit d'abord faire l'objet de discussions, être accompagnée des transferts financiers ou fiscaux nécessaires et s'adresser aux municipalités ou aux MRC et non pas à une région administrative comme celle de l'Estrie.

Pour Jacques Vigneault, un cour-

rier en assurances, des nuances doivent être apportées aux articles concernant la garantie aux anglophones en ce qui concerne leur identité et leurs institutions, de manière à ne pas leur accorder un droit de veto sur leurs institutions. Il en est de même pour l'article concernant les autochtones où la reconnaissance devrait plutôt céder le pas à un désir du gouvernement «de tendre à ce que les nations autochtones puissent se gouverner sur des terres leur appartenant en propre». Il suggère également de ne pas se lier avec la seule monnaie canadienne mais de prévoir que le Québec souverain pourrait adopter tout autre monnaie selon l'intérêt de ses citoyens.

Enseignante à la retraite et ex-candidate à l'investiture péquiste dans ce comté, Denyse Landry, a plaidé en faveur de la souveraineté, de manière à mettre fin «aux dédoublements coûteux, de simplifier les programmes, de les adapter à nos besoins économiques du milieu».

Porte-parole de La Passerelle, un centre de femme, et de la Méridienne, une maison d'hébergement, Sylvie Lupien a également plaidé en faveur d'un Québec souverain où le Québec «est une société égalitaire... équitable... démocratique... pacifique... pluraliste... responsable de son avenir qui s'assure que les enfants ont une place, que les parents sont supportés et que les conditions sont mises en place pour valoriser cette contribution essentielle au devenir collectif».

Un forum spécial à Windsor le 22 février

East-Angus (GF)

Dans le but de redonner la parole aux gens de Windsor dans le cadre d'un forum qui, mercredi soir, a été dramatiquement interrompu par le décès d'un intervenant, Clémence Desmarais, les membres de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec ont décidé de retourner dans cette ville, le mercredi 22 février, au soir.

Telle est la décision dont a fait part la présidente de la commission, Lynn Charpentier, hier après-midi, à East-Angus, au cours d'une séance qui a commencé par une minute de silence en respect pour M. Desmarais foudroyé par une crise cardiaque.

Toutefois, a signalé Mme Charpentier, elle ne pourra malheureusement présider ce nouveau forum, à Windsor. Aucune activité n'avait été planifiée pour le 22 février, car la présidente avait déjà un engagement auquel elle ne pouvait se soustraire.

C'est que, a-t-elle expliqué, elle est présidente de la section estrienne de la Fondation des maladies du cœur du Québec. Et ce soir du 22 février, elle sera en pleine campagne de levée de fonds en vue de recueillir 10 000 \$, une somme qui pourra être consacrée au traitement d'une maladie dont souffrait justement M. Desmarais.



Lynn Charpentier

Par ailleurs, Mme Charpentier qui, hier, était tout de noir vêtue et portait l'épinglette de la fondation, a signalé que l'arrivée de nouveaux mémoires qui portent leur nombre à plus de 170 pour la région métropolitaine de Sherbrooke, oblige également l'ajout de deux nouvelles séances, soit les 16 et 17 février, au Club de golf de Sherbrooke. Ces deux journées se rajoutent aux séances du samedi 18 et du dimanche 19 février, déjà prévus au calendrier de la commission.

Pépinière: Boucher demande la confiance des opposants

East-Angus (GF)

Les gens qui soulèvent présentement des oppositions à la vente de la pépinière d'East-Angus «s'accrochent sur des détails techniques... Nous leur disons, faites nous confiance. Le processus qui est entamé est logique...», a expliqué le délégué régional, Claude Boucher, alors qu'il était interrogé sur le sujet, hier après-midi, en marge des travaux de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec.

Selon M. Boucher, il est faux de croire, par exemple, que la vente de la maison à la Ville d'East-Angus va priver la pépinière de sa voie d'accès.

Il souligne que le bon sens commande la vente la plus rapide possible des installations afin de permettre la tenue d'activités commerciales. Or, dit-il, les déclarations et les démarches d'opposition ne font que retarder le processus.

«Il n'est pas interdit aux anciens employés de se mettre ensemble et de racheter les installations... Il y a des projets intéressants sur la table. Je ne peux les révéler. Mais on devrait favoriser le processus en cours... Notre objectif est la vente avant la fin de mars pour des activités dès l'été.»

Au cours de la séance d'hier, Ro-



Au nom des ex-employés de la pépinière d'East-Angus, Rostaire Lessard et Raymond Roy, conseiller municipal, ont plaidé en faveur du maintien de la pépinière.

saire Lessard et Raymond Roy, conseiller municipal, ont d'ailleurs présenté un mémoire à la commission où, au désespoir de la présidente, le lien avec la préoccupation de la commission n'était pas évident. Dans ce mémoire produit au nom des ex-employés de la pépinière, MM. Lessard et Roy ont déclaré: «des gens pensent à l'avenir du Québec, nous, on croit plutôt à l'enfer au Québec car de la façon où l'on s'en va, on n'avance pas, on recule. Les gouver-

nements se suivent et se ressemblent. De la manière que l'on traite les dossiers, on se moque complètement de l'avenir du Québec».

Selon eux, le Québec souverain devra penser au reboisement et, en ce sens, aura besoin d'une pépinière comme celle d'East-Angus. «Vous voulez construire un pays, alors regardez les pays comme la Suède pour le programme de reboisement; ils en ont long à nous raconter et à nous apprendre...»

Stationnement gratuit réclamé rue Dépot

Le gérant du Au Bon Marché repart en croisade

Sherbrooke (PYB)



Pierre Côté multiplie les démarches pour obtenir le stationnement gratuit rue Dépot. Dernière initiative, il a installé une pancarte pour rappeler à ses clients d'acquiescer le tarif du parcomètre.

Pierre Côté ne lâchera pas prise. Gérant de l'entrepôt du Bon Marché, rue Dépot à Sherbrooke, il poursuivra ses démarches tant et aussi longtemps qu'il n'obtiendra pas le stationnement gratuit en face de son commerce.

Dernière initiative, il vient de tapisser la vitrine de son magasin avec les copies d'articles parus dans le quotidien La Tribune et faisant état de sa croisade. Il a pris soin d'ajouter

une pancarte où le client qui entre chez lui peut y lire: «Avez-vous dépassé votre 25 dans le parcomètre?»

«Le centre-ville ne repartira jamais si rien n'est fait pour le stationnement. Y'a de moins en moins de commerces. On ouvre des restaurants mais rien pour nous amener du monde.»

Pierre Côté réclame l'enlèvement des parcomètres de la rue Dépot. Il estime que ses clients sont en droit de profiter de période gratuite de stationnement pouvant varier entre une heure et demi à deux heures, soit le temps que plusieurs passent

dans son établissement.

Il croit aussi qu'on devrait améliorer les indications du stationnement à étages situé à proximité de son commerce.

«C'est mal indiqué que c'est gratuit à cet endroit pour stationner durant le jour, se plaint-il.

Il arrive souvent que les clients oublient de mettre 25 cents dans le parcomètre, ajoute-t-il. Parmi les souris bleues, il y en a une qui est tolérante. Il fait signe dans la vitrine lorsqu'une voiture est en infraction. Les autres ne donnent aucune chance. C'est 30 \$ d'amende.»

Serge Cardin voulait tester le courage de ses collègues

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Conseiller du district du Parc Victoria, Serge Cardin estime que la structure politique de Sherbrooke est trop lourde. Lundi soir, il a créé toute une commotion à la table du conseil municipal en proposant d'éliminer deux postes de conseillers.

Serge Cardin soutient qu'il a voulu tester le courage de ses collègues en demandant que les postes de conseillers soient réduits de 12 à 10.

Il ne qu'un événement ou un accrochage se soit produit avec le nouveau maire Jean Perrault depuis

le Lac-à-l'Épaulé de janvier où la hache de guerre semblait avoir été enterrée.

Plusieurs conseillers, dont Bernard Tanguay et Jean-François Rouleau, ont été estomacés par la proposition de leur confrère.

«Je sais maintenant où se situent les courageux, d'affirmer Serge Cardin. Rien n'a changé pour moi. Si on veut trouver oreille attentive à nos paroles, surtout dans la position où je me trouve, il va falloir que je le dise. J'ai trouvé un moyen de réduire les dépenses, c'est un exemple. On a accepté de l'amener au feuillet, on va devoir l'analyser maintenant.»

Loïn de se repentir, le conseiller

du district du Parc Victoria, ajoute qu'il n'hésitera plus à faire connaître ses idées. Membre du comité chargé de superviser le travail de la corporation CHARMES, il entend passer le budget de l'organisme au crible.

Au Lac-à-l'Épaulé de janvier, il a proposé à ses collègues de ramener le budget des dépenses de la Ville sous la barre des 100 millions \$. Pour CHARMES, cette médecine signifie une ponction qui se situe entre 12 et 14 % de ses subsides.

Il est heureux que les membres du conseil aient épousé son objectif de juguler les dépenses, précisant que «ceux qui ont accepté ça, sont courageux ou ne savaient pas ce qu'ils faisaient».

Melheureux responsable du siège de mercredi soir, rue Woodward

Ronald Péloquin sera évalué

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Ronald Péloquin, âgé de 38 ans, a été renvoyé hier pour une évaluation en attendant de répondre de braquage d'un fusil chargé de jauge 12 sur le policier Paulin Aubé au cours d'une opération sur la rue Woodward, à Sherbrooke, rendue nécessaire après que le prévenu ait menacé de se suicider.

Le groupe d'intervention tactique était finalement parvenu à l'arrêter à 2h15 hier matin dans un logement du 1280 où elle l'a trouvé endormi sur un fauteuil près de l'ar-

me chargée et de deux cartouches sur le plancher.

Péloquin a été confié au Dr Pierre Gagné au Centre hospitalier Hôtel-Dieu en attendant un rapport au tribunal.

Le criminaliste Jean-Marc Bénéard avait consenti à cette évaluation recommandée par le procureur André Campagna à la suite de cet incident.

Le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec a reporté la comparution du prévenu au 13 prochain.

Péloquin est inculpé de possession d'une arme à feu dans un dessein dangereux, braquage sur M. Aubé ainsi que bris d'un engagement de

garder la paix souscrit le 27 septembre dernier.

Il s'était entretenu par téléphone avec Me Bénéard vers 3 h, soir 45 minutes après l'opération policière commencée à 18 h la veille.

On a appris que la police avait été alertée par une préposée du Carrefour intervention suicide à la suite d'une communication téléphonique.

La police est intervenue rapidement pour installer un périmètre de sécurité et évacuer les personnes pouvant courir un danger.

À un moment donné, un individu avec une arme à la main est sorti à l'extérieur d'un logement aménagé au sous-sol de la maison et aurait

également lancé des paroles inaudibles.

Il est sorti une deuxième fois avec son arme qui se serait retrouvée pointée en direction du policier Aubé avant de retourner à l'intérieur.

Le détective et négociateur Roger Surprenant a tenté vainement de communiquer par téléphone et un porte-voix avec l'occupant qui ne répondait pas.

Le groupe d'intervention est ensuite entré dans le logement avec le résultat que l'on connaît.

Le suspect se trouvait en visite chez un parent qui possédait ce fusil pour la chasse mais se trouvait absent au moment de l'opération.

Le Baron: les employés et le nouveau propriétaire tout près d'une entente?

«J'aurai des choses à annoncer possiblement la semaine prochaine», confirme Léonard Roberge

Claude PLANTE

Sherbrooke

Ce n'est pas avant la semaine prochaine qu'on pourra savoir si les négociations entre les employés de l'hôtel Le Baron et le nouveau propriétaire du complexe hôtelier, Léonard Roberge, déboucheront sur une entente pour l'exploitation de certaines chambres et du restaurant Le Kaori.

On confirme l'existence de négociations autant du côté de M. Roberge que de la direction du regroupement syndical. Cependant, on insiste pour dire que rien n'est décidé. Personne ne veut s'avancer sur les informations obtenues par La Tribune voulant que des ex-employés se-

raient sur le point de signer un contrat avec le propriétaire pour exploiter quelque 70 chambres de l'hôtel et le restaurant autrefois spécialisé en cuisine japonaise.

L'homme d'affaires avoue qu'un groupe d'employés se montre intéressé, «mais rien n'est réglé. J'aurai des choses à annoncer possiblement la semaine prochaine. Ce n'est pas fini de négocier.»

Pour sa part, la présidente du syndicat affilié à la CSN, Chantal Brown, confirme l'existence «de pourparlers. Mais rien n'est conclu.» Du bout des lèvres, elle laisse tomber que les chances sont «bonnes» d'en arriver à une entente.

Ouverture le 6 mars?

De plus, Léonard Roberge rejette

l'information voulant que la date d'ouverture pour le salon de paris soit fixée au 6 mars prochain. «Il n'y a encore rien de décidé pour le salon de paris. Je n'ai même pas fixé la date moi-même.»

Fermé à la fin septembre, l'hôtel Le Baron, rappelons-le, est promis à un avenir prometteur depuis que cet homme d'affaires de Bromptonville l'a acheté, quelques semaines plus tard. Léonard Roberge entend louer le bâtiment par concessions à des entreprises ou des organismes qui y tiendraient un salon de paris et des bingos.

Les automobilistes empruntant la rue King Ouest ont pu s'apercevoir que plusieurs entrepreneurs en rénovation s'y activent pour aménager les salles.



Léonard Roberge

FAITS DIVERS

Neige fraîche et témoin entreprenant

Sherbrooke (PSJ) - Une neige fraîchement tombée et un témoin entreprenant ont assuré l'arrestation de deux individus qui ont commis un vol avec effraction à la boutique Téléphoto, rue Alexandre, à Sherbrooke, dans la nuit de mercredi à hier.

Après avoir utilisé une barre de fer pour fracasser la vitrine, ils ont mis la main sur un télescope Bushnell et son trépied. Puis ils ont fui vers la rue Gillespie pour aboutir finalement dans un logement, ruelle Croteau, toujours dans ce secteur avoisinant le centre-ville.

Un témoin qui se trouvait dans les parages n'a eu aucune peine à suivre les individus dont les traces de pas punctuaient une fine couche de neige fraîche.

Il a par la suite informé les policiers municipaux de Sherbrooke de ce qui s'était passé.

La double arrestation, précédée de la découverte d'une partie du télescope sur un balcon, a été effectuée vers 4 h 15, hier.

Les deux suspects sont âgés de 25 ans. L'un est de Sherbrooke, l'autre de nulle part, pour le moment.

La valeur du télescope est de 500 \$; les dommages causés, de 750 \$.

En l'espace de quelques jours, c'était la seconde fois que la boutique était la cible d'un vol en tout point identique.

«Crevaison» pour des voleurs de souffleuses

Ascot - Les indices recueillis et la ténacité de deux patrouilleurs de Métro Police Ascot-Lennoxville ont permis de retracer un voleur de souffleuse à neige... en train de pousser un souffleuse volé et d'en identifier un second dont l'arrestation ne saurait tarder.

Tout a débuté en soirée de mercredi quand un citoyen, rue Belmont, à Ascot, a signalé aux policiers de Métro le vol de sa souffleuse à neige.

Après avoir recueilli les détails de la plainte, les patrouilleurs Pascal Gauthier et Manon Gaudreau ont sillonné le quartier pour repérer, rue Nancy, un jeune homme qui poussait une souffleuse dans la rue.

L'interrogatoire du suspect devait mener les policiers dans une cour non éclairée, à l'arrière d'une maison, rue André, à Sherbrooke, où étaient alignés trois souffleuses à neige tous volés.

Bien amorcée par les policiers Gauthier et Gaudreau, puis complétée par le détective André Tardif, cette enquête, qu'a supervisée le capitaine Jacques Gagnon, a permis d'éclaircir quatre vols de souffleuses, dont deux commis à Ascot et deux à Sherbrooke.

La valeur des biens recouverts totalise près de 8000 \$.

Justement, la Police municipale de Sherbrooke avait enregistré deux autres vols de souffleuses dans la soirée de mercredi, rues Alexandre et Alençon, à Sherbrooke.

Un autre Jeep Cherokee

Sherbrooke - Des voleurs ont profité de la nuit de mercredi à hier pour voler un véhicule Jeep Cherokee 1994, rouge et noir, qui était stationnée pour la nuit dans une cour d'immeuble à logements, rue Candiac, dans le nord de Sherbrooke.

La valeur du véhicule est de 25 000 \$ environ.

Dans une cour privée, du côté de la rue Véronique, à Fleurimont, des voleurs ont d'abord volé une voiture Pontiac 6000, 1988, de même qu'une remorque supportant deux motoneiges.

Les voleurs ont abandonné le véhicule un peu plus loin, rue Véronique. Il faut dire que la voiture n'était pas équipée pour tirer une remorque.

Toutefois les voleurs ont disparu avec la remorque, des outils, les deux motoneiges de marque Polaris et Artic Cat, le tout évalué à près de 9000 \$.



LIBRE SERVICE NATHALIE INKEL

On vous aime

Cadeaux aux 500 premières personnes
(avec plein de min. 25 l)

10 FÉVRIER: Chips 32 g + canette liqueur **11 FÉVRIER:** Montre LCD
12 FÉVRIER: Chocolat Mon Chéri ou Ferrero Rocher

TIRAGE: le 20 février '95

D'UNE BICYCLETTE B.M.X.
En collaboration avec **LaTribune**

ET

D'UN DÉMARREUR À DISTANCE
(voiture automatique) (valeur de 250\$)
Gracieuseté de **VITE AUDIO**

3040 King Ouest, Sherbrooke

SUPER CIRE GRATUITE à l'achat de tout lavage d'auto les 10-11-12 février
1810 King Ouest, Sherb. 569-8804

Ces promotions ne peuvent être jumelées à aucune autre.

LAVAGE D'AUTO SUPER CIRE
GRATUIT (valeur de 6²⁵\$ + taxe)
(avec plein 25 litres min.) Exp. 31 mars 95 - Valide seulement au 1810 King O.

Bain en acrylique 5 pieds 189\$

Bain tourbillons acrylique 5 pieds 419\$

Bain thérapeutique 5 pieds 595\$

Plomberie complète

Prix d'entrepreneur à toute notre clientèle



Tratsa inc

986, rue Wellington Sud
Sherbrooke (Québec)
J1H 5E7

Patrick Lapointe
Tél.: (819) 562-2911 Téléc: (819) 566-7636

SUPER LIQUIDATION

50%

Hâtez-vous SEULEMENT jusqu'au 18 février

- Skis
- Bottes
- Vêtements
- Accessoires

SUR TOUTE LA MARCHANDISE DE SKI DE FOND

Les plus grandes marques

SKIS - Karhu - Fisher - Blizzard - Atomic

BOTTES - Salomon - Alpina - Karhu - Merrel

BÂTONS - Excel - Swix - Lafèche



Premier arrivé, premier servi

boutique **le COUREUR**

147, RUE ALEXANDRE SHERBROOKE
566-5363

Voie cyclable

North Hatley se cherche toujours un accès sécuritaire

Denis DUFRESNE North Hatley

La Société de développement des corridors verts (SODECOV) entend compléter pour la mi-juin ses 44 kilomètres de voies cyclables dans la région de Sherbrooke, mais se heurte à l'absence de voie d'accès sécuritaire au village de North Hatley.

«Ils ne peuvent nous empêcher de passer par la route 108, mais on considère que c'est dangereux et ce serait plus économique d'emprunter une autre voie», explique le président de la SODECOV, Jean-François Rouleau, soulignant que des discussions sont en cours avec les élus.

La piste, qui traverse Lennoxville et le canton de Hatley en empruntant le tracé d'une ancienne voie ferrée, s'arrête actuellement à un barrage, à la hauteur de la rue Vaughan, à moins d'un kilomètre du centre du village.

Refus

North Hatley a refusé que la voie cyclable passe dans le village, ce qui oblige ses utilisateurs à emprunter la route 108 (ou rue Capelin) pour se rendre à la rue Principale, qui longe la tête du lac Massawippi.

Cette route, l'une des principales voies d'accès au village, est toutefois dangereuse puisqu'elle est étroite et que le volume de circulation automobile y est important.

La SODECOV souhaitait faire passer la voie cyclable par le chemin Rivers (de l'autre côté du barrage), pour ensuite longer le lac Massawippi, un projet contrecarré par la résistance de certains rési-

dants. L'Association des commerçants de North Hatley demande elle aussi à l'administration municipale de trouver un accès sécuritaire pour les cyclistes, de même qu'un parc de stationnement pour les vélos, une solution qui, croit-elle, «permettrait de maintenir intacte la bonne réputation de la communauté envers ses visiteurs».

Jusqu'à 15 000 cyclistes attendus

«Étant donné qu'il n'y a pas d'accès au village, il y a un danger évident», indique le président de l'Association, Yvan Gouaux, qui entend remettre au début de mars une pétition des commerçants aux élus.

M. Gouaux signale qu'entre 5000 et 6000 cyclistes se sont rendus à North Hatley l'été dernier et que ce nombre pourrait passer à 15 000 cet été, d'où l'importance de certains aménagements.

Durant les week-ends de la belle saison, le centre du village est envahi de cyclistes et d'automobilistes.

«Le village s'est opposé à ce genre de travaux (pour les pistes cyclables), on se retrouve face à une situation de blocage», juge M. Gouaux.

Le maire de North Hatley, Paul Beaudoin, indique de son côté que les élus «reexaminent leur position là-dessus».

«Les conseillers ont vu qu'il avait beaucoup de congestion l'été dernier et on est un peu inquiet que ce soit pire cet été», dit-il.

«On va résolument prohiber les bicyclettes dans le parc (en face du lac Massawippi), il reste à trouver où passeront les cyclistes et où garer les bicyclettes», ajoute-t-il.

Être un modèle d'université pourrait devenir «lourd à porter» - le recteur Pierre Reid

Claude PLANTE Sherbrooke

Le recteur de l'Université de Sherbrooke (UdeS), Pierre Reid, se dit flatté de voir que son institution soit encensée par le ministre de l'Éducation du Québec, Jean Garon. Cependant, il considère que de faire de l'UdeS un modèle pour tout le Québec pourrait devenir «lourd à porter» à long terme.

«Il est vrai que l'UdeS a une bonne réputation, admet M. Reid. Nous nous préoccupons beaucoup de la dimension humaine, notamment du côté de la taille des groupes qui est assez basse. C'est un indice.»

«Mais il se fait de bonnes choses ailleurs aussi. Je pense que M. Garon est préoccupé par la place réservée aux étudiants dans les universités québécoises.»

Rappelons que dans notre édi-

tion d'hier, Jean Garon citait en exemple l'UdeS, qui reçoit ces temps-ci les bonnes grâces du ministre. Mercredi, à l'entrée de la rencontre hebdomadaire des ministres, il a vanté l'institution sherbrookoise en parlant d'elle comme «un modèle» pour toutes les autres universités du Québec.

«C'est toujours agréable à entendre. Mais il y a encore du travail à faire chez nous. Il faut nuancer les propos de M. Garon. Il y a une uni-

versité qu'on connaît bien et qui est près de nous, c'est Bishop's. Elle a une très bonne réputation et est appréciée des étudiants.»

Pierre Reid souhaite que le ministre péquiste tienne une rencontre avec les recteurs des universités du Québec. Pour lui, Jean Garon a agi en politicien pour provoquer le monde universitaire. «Mais ce n'est pas la même patinoire: celle de la politique et celle du monde universitaire.»

SÉJOURS SKI DE RÊVE AU QUÉBEC!



Pour des aventures de ski, le Québec vous offre ce qu'il y a de mieux: des stations bien aménagées ainsi que des hôtels, des auberges et des condos situés au pied des pentes qui vous assurent un accueil chaleureux.

Vivez un rêve et skiez partout au Québec... l'aventure et le défi y coûtent si peu!

Pour tout renseignement, appelez **Tourisme Québec au 1 800 363-7777** (poste 448)

AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE!

Pour vous initier au ski, plusieurs stations, partout au Québec, vous offrent à un coût franchement abordable, votre première leçon de ski ou de planche à neige.

INISKI
Comprend une leçon de ski, la remontée mécanique et la location d'équipement pour la journée.
29,95\$ ou moins
dans les stations participantes

INISURF
Comprend une leçon de planche à neige, la remontée mécanique et la location d'équipement.
29,95\$ ou moins
dans les stations participantes

À GAGNER: 8 FORFAITS DE RÊVE

UNE AVENTURE FAMILIALE DURANT LA RELÂCHE SCOLAIRE

- 1 forfait au **Mont Orford**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait à **Stoneham**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait au **Mont Blanc**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait à **La Crapaudière**, incluant l'hébergement à la station
- 1 forfait à la **Vallée du Parc**, incluant l'hébergement à l'auberge Le Florès
- 1 forfait au **Mont Sutton**, incluant l'hébergement à Val Sutton
- 1 forfait au **Mont Grand-Fonds**, incluant l'hébergement au Manoir Richelieu
- 1 forfait au **Mont-Sainte-Anne**, incluant l'hébergement au Chalets Mont Ste-Anne

C'est simple, pour gagner un forfait de rêve incluant l'hébergement pour quatre personnes, pour quatre nuits, les billets de remontées mécaniques pour cinq jours, la location de ski et les leçons pour l'une des huit stations mentionnées, FAITES-NOUS PARVENIR CE BULLETIN DE PARTICIPATION AVANT LE 13 FÉVRIER PROCHAIN, à l'adresse suivante:

Concours «Gagnez un forfait de rêve»
3405, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2N2

Tirage le 17 février 1995.
Règlement du concours disponible au journal La Tribune. Ouvert aux 18 ans et plus. Aucun achat requis.
Valeur approximative des forfaits: 1200\$ / chacun.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____
Téléphone: (rés.) _____
(trav.) _____ Âge: _____

1000 Optimistes en congrès en ville

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

Le congrès du district sud du Québec des clubs Optimistes, qui se tiendra à Sherbrooke au cours de la fin de semaine, doit réunir plus de 1000 participants au centre des congrès de l'hôtel Delta de Sherbrooke. Au cours des dernières années, ce congrès important se tenait à l'Auberge des Seigneurs, à Saint-Hyacinthe.

Le district sud du Québec représente un vaste territoire, qui regroupe 161 clubs Optimistes, répartis dans les 24 zones géographiques situées à partir du sud du fleuve Saint-Laurent, jusqu'au Vermont et au Maine, puis de la rivière Chaudière, à l'est, jusqu'à la rivière Richelieu, à l'ouest.

La zone 17, celle qui accueille le congrès, sous la responsabilité du lieutenant-gouverneur Jacques Raymond, et sa conjointe Ginette, regroupe huit clubs Optimistes de la région: Sherbrooke, Sherbrooke Centre Estrie, Fleurimont, Rock Forest, Bromptonville, Stoke, Ascot

Corner et Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Le programme

Ce soir, vendredi, le gouverneur du district sud du Québec, M. Mario Dostie, recevra les 24 lieutenants-gouverneurs formant l'exécutif du district sud, au troisième rang pour le nombre de membres qu'il regroupe, en Amérique du Nord.

Demain matin, les participants seront répartis dans une quinzaine d'ateliers, où il sera discuté des activités jeunesse et communautaires propres au mouvement Optimiste: art de s'exprimer et art oratoire, opti-génies, sécurité à bicyclette, respect de la loi, sports trois étoiles, courses à relais, vélo-cross, prévention face aux drogues, essai littéraire, opti-garde, appréciation de la jeunesse junior et octogone. Il y a aussi le programme élaboré par l'épouse du gouverneur, Mme Annette Dostie, à l'intention des conjoints et conjoints des membres.

Demain après-midi, l'assemblée générale regroupera tous les membres autour du gouverneur Mario Dostie et son épouse. En soirée, sous le thème de l'amour, les participants seront invités à danser au rythme d'un orchestre bavarois, sous la vigilance du Cupidon de la Saint-Valentin.

Enfin, la matinée de dimanche sera consacrée à reconnaître et à récompenser le travail de chacun des clubs qui ont oeuvré auprès des jeunes et dans leur communauté, au cours de l'année 1993-1994.

ABONNEZ-VOUS
1-800-546-6666

Spécial
de la Saint-Valentin

**DU VENDREDI 10 FÉVRIER
AU MARDI 14 FÉVRIER**

Menus tables d'hôte
remplis d'amour

9.95 12.95 9.95

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

Buffet fruits de mer

** AUSSI **
DIMANCHE MATIN

BRUNCH TENDRESSE

RÉSERVEZ TÔT!

1 900,
rue King Est
Fleurimont

569-9393

Éditorial

Il fallait contester avant et ailleurs

La Commission régionale sur l'avenir du Québec risque d'être perturbée mercredi prochain à Hatley. Pas par des opposants au projet souverainiste, du moins pas à ce titre officiel. Mais plutôt par des opposants au projet de fusion des villes frontalières de l'Estrie.



Roch BILODEAU

C'est en tout cas la menace proférée par le porte-parole des adversaires de la fusion lors de la dernière réunion du conseil municipal de Beebe Plain. Ils étaient plusieurs dizaines, avec lui, à protester vigoureusement. Et, manifestement guidé par la peur - ce qui n'est pas très édifiant, avouons-le - le conseil a cédé. Faisant volte-face, celui-ci a en effet décidé de demander au ministère des Affaires municipales l'autorisation de tenir un référendum sur la fusion.

Sauf que le ministère a fait immédiatement savoir qu'il n'avait pas du tout l'intention, lui, de faire marche arrière. D'où la menace des opposants d'aller livrer combat devant la Commission régionale sur l'avenir du Québec.

Ce n'est pas le forum le plus approprié, c'est le moins qu'on puisse dire. On risque d'entendre bien des choses, peut-être pas toujours les plus pertinentes, à l'occasion des échanges sur l'avant-projet de loi péquiste. Mais on comprendrait fort bien les commissaires de refuser de discuter d'un projet précis de fusion municipale. Cela, même si, curieusement, le vice-président de la Commission, Gary Caldwell, est l'un des adversaires les plus connus de ladite fusion. Et même si le porte-parole des opposants se propose, sans rire, de demander au PQ s'il a l'intention d'imposer la souveraineté de la même façon qu'il impose la fusion...

En fait, rien de cela ne fait très sérieux.

Le projet de fusion de Beebe Plain, Stanstead Plain et Rock Island est en marche depuis plus d'un an. La démarche a été entreprise par les trois municipalités de concert avec le ministère sous l'ex-régime libéral. Et rien n'indique qu'elle ait souffert de quelque irrégularité notable. Le gouvernement péquiste ne fait donc que poursuivre ce qui avait été entrepris.

Et de quoi s'agit-il? Tout simplement de la fusion de trois municipalités qui ont toutes les raisons de s'unir, à cause de leurs multiples affinités et parce que leurs contribuables vont inévitablement en profiter à long terme. Sans compter que c'est dans l'intérêt de l'ensemble des Québécois de voir diminuer le plus rapidement possible le nombre déraisonnablement élevé de structures municipales que compte notre province.

Non, la bizarrerie, c'est plutôt que les opposants crient maintenant si fort alors qu'ils n'ont pas jugé bon d'exprimer officiellement leur dissonance lors de la consultation de l'automne dernier. Aussi généreuse puisse être notre démocratie, on ne peut tout de même pas exiger d'elle l'impossible. La requête de référendum arrive trop tard et c'est en y consentant qu'on bafouerait le processus démocratique exercé légitimement par les conseils municipaux en cause.

Qui sait, il y a peut-être en-dessous de tout cela un peu de ressentiment contre les souverainistes? Ce n'est pas un secret que le Parti québécois ne gagne pas des concours de popularité dans ce coin de notre région. Pourtant, autant pour le débat sur la souveraineté que pour les simples questions de fusions municipales, il vaudrait mieux ne pas tout confondre. Et exercer nos droits là et quand il le faut.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

TRIBUNE LIBRE

Hargne et «Cheap labor»

M. Gérard Gosselin,

Vous avez raté une belle occasion de réfléchir. En voulant montrer vos couleurs, vous n'avez fait que démontrer votre hargne et votre amertume d'avoir été défait en 1981.

C'est Fréchette qui vous avait fait mordre la poussière, pas Marie Malavoy, qui prouve être une grande dame.

Que venez-vous faire aujourd'hui en voulant retourner la morsure que vous avez reçue? A vouloir démontrer que vous êtes le pur et dur, ça laisse voir.

Vous auriez avantage à retourner une autre fois en Europe et y ronger votre os. Soyez donc celui que vous étiez.



Bertrand Gosselin

Guy Marceau Sherbrooke

M. Roch Bilodeau éditorialiste

J'ai lu votre éditorial du jeudi 26 janvier et je peux vous dire que si une entreprise du genre de Domtar ou Bombardier venait s'installer dans la région du Granit, elle n'aurait aucun problème à trouver du personnel.

Le secteur de la confection a trop longtemps traité sa main-d'oeuvre comme une guenille que l'on se

procure pour un rien et que l'on jette après un certain temps. Ce que cherchent ces «pineries», ce n'est pas de la main-d'oeuvre mais du «cheap labor». Cela, les gens d'ici l'ont compris et c'est tout à leur avantage.

Jacques Ouellet Woburn

P.S.: TAFISA n'a eu aucun problème à recruter du personnel, alors...

Précieux services

Mme Gisèle Sanscartier-Trudeau, Service d'entraide bénévole de Bromptonville

À l'occasion du 5e anniversaire du Service d'entraide bénévole de Bromptonville, le CLSC du Val Saint-François tient à vous adresser toutes ses plus cordiales félicitations et toute sa reconnaissance pour le rôle indispensable et les précieux services que vous rendez dans notre milieu...

En tant qu'établissement de santé et de services sociaux intervenant sur une base régulière dans la région de Bromptonville, notamment auprès des personnes en perte d'autonomie, nous sommes en mesure de témoigner que vos services répondent à des besoins réels et importants, pour plusieurs personnes dont la qualité de vie dépend souvent de tous ces gestes bénévoles.

Nous voulons vous assurer en terminant de notre plus totale collaboration, en vue du mieux-être de toutes les personnes qui ont besoin d'aide et de support pour demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie naturel. Nous vous assurons également de notre volonté ferme de continuer à promouvoir l'action bénévole et volontaire, qui est à la base même d'une communauté en santé.

Longue vie au Service d'entraide bénévole de Bromptonville!

Majella René, Présidente du conseil d'administration Gary Furlong, Directeur général CLSC du Val Saint-François

Démocratie malade à Windsor

À la suite des articles parus dans le journal La Tribune en date du 24 janvier, plusieurs contribuables m'ont demandé à titre d'expert de renseigner les gens de l'extérieur de Windsor sur ce qui se passe depuis les trois dernières années à l'hôtel de ville de Windsor et qui risque de ternir l'image de notre ville.

En effet, les citoyens de la région se posent des questions. Il convient d'abord de mentionner que les contribuables de notre ville sont des personnes très fières et qui n'aiment pas le comportement de la majorité de nos élus.

Dans un des articles, le maire et cinq conseillers reprochent au conseiller Henri-L. Tremblay de renseigner les contribuables.

J'aimerais souligner au maire Pélouquin que le rôle de maire est très important; il a le devoir de diriger avec discernement et maturité et dans le respect de l'autre les séances du conseil et en garder le contrôle, c'est-à-dire respecter et de faire respecter tous les élus et leurs points de vue sur tous les sujets, même s'ils ne sont pas tous d'accord, ce qui est tout à fait normal. Comme maire, je tenais au respect de chacun des élus choisis par la population; malheur à celui qui ne respectait pas cette consigne. Durant ces réunions, nous n'étions pas toujours d'accord sur certains points, ce qui est tout à fait normal, mais la majorité avait un profond respect mutuel et aussitôt l'assemblée terminée, tous les membres oublièrent leurs différends et nous recommandions à neuf; même le conseiller Pélouquin devait se plier à cette exigence.

Lors de la dernière élection en 1991, le conseiller Tremblay avait promis aux contribuables de les renseigner sur ce qui se passerait à la table du conseil et de défendre leurs



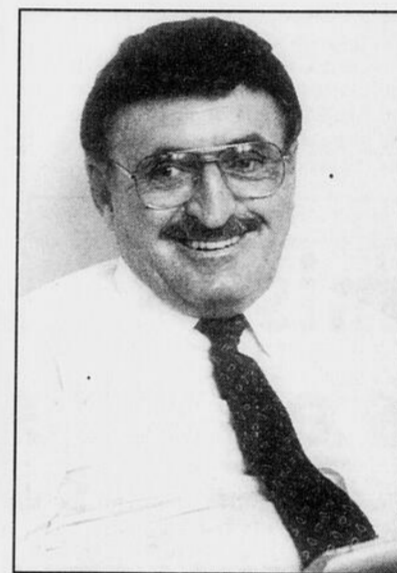
Henri-L. Tremblay

intérêts; c'est ce qu'il a toujours fait et c'est tout en son honneur, un homme de parole et c'est pour cela qu'il passe pour le mouton noir parce qu'il n'a pas suivi la parade pour suivre en «suiveux».

Au début de son mandat, M. Pélouquin a décidé, dans un geste de bravoure, de nettoyer la place par vengeance comme un dictateur en congédiant le directeur des loisirs, un homme très qualifié et qui faisait un excellent travail de façon très consciencieuse...

Au cours des dernières années, M. Tremblay a eu le cran et le courage de demander un référendum concernant le projet de construction d'un pont et le prétexte d'y aménager un parc industriel lourd...

Vous vous rappelez sans doute du résultat de ce scrutin: la population a dit à ses élus, d'une façon claire et précise, qu'elle rejetait d'emblée ce projet, ce qui, de fait,



Marcel Noël

constituait un vote de non confiance à l'égard de l'administration municipale.

Dès ce moment, M. Tremblay a eu la vie difficile à l'hôtel de ville et malgré tout, il continue à se tenir debout. Par désir de vengeance, on a décidé de ne pas le nommer à son tour au poste de maire suppléant, et ce, à deux reprises; voilà la saine démocratie et la transparence de ces membres du conseil.

Comment, M. Pélouquin, aurait-il apprécié un tel traitement lorsqu'il était conseiller et que j'étais maire? La population va vous faire payer pour cette bourde.

Lors de mon mandat comme maire, on y comptait beaucoup de personnes bénévoles, ce qui est moins le cas aujourd'hui et c'est pour cette raison que Windsor pouvait rivaliser avec des villes plus popu-

laires. Le conseiller Tremblay est fort



Adrien Pélouquin

bien connu dans les différents milieux locaux; il se distingue par son cran et son courage et il a beaucoup fait tant pour l'organisation des fêtes du centenaire de la ville et de la paroisse que pour la pastorale paroissiale. Actuellement, certaines personnes tentent par tous les moyens de l'écraser mais, peine perdue, car lors de la prochaine élection municipale qui se tiendra en novembre, je suis persuadé que les contribuables se choisiront un maire capable d'assumer ses responsabilités et des conseillers capables de se tenir debout, qui auront le courage de leurs opinions et de leurs choix et qui travailleront dans le plus grand respect de tous et pour le mieux-être de tous les contribuables de notre ville.

Marcel Noël Ex-maire de Windsor

POINT DE VUE

Enjeux référendaires: interrogations majeures (2)

Personnalité bien connue dans la région, l'auteur aborde ici la question du débat référendaire. Une première partie a été publiée hier.

Seul, devant les États-Unis, avec le libre-échange, ce serait le Québec dans deux générations? Notre culture?

90% de la population du Québec demeurent dans la frange frontalière; les médias américains occupent une partie grandissante de l'attention des Québécois. Assez peu de la publicité américaine utilise le bilinguisme, contrairement au reste du Canada, si pauvre que soit parfois la traduction.

Un fort courant anglophone est soucieux de se démarquer de la culture américaine: c'est un apport important. Près de deux millions de Québécois (anglophones, allophones, autochtones) sont peu sensibles aux charmes de la culture française. Quelques autres millions de francophones (citoyens sans emploi stable ou qui vivent de bien-être, les «fédéralistes mous») soucieux d'abord d'emplois, ne sont ni chauds ni froids à cette culture. Observons de plus qu'une importante proportion de Canadiens hors Québec, outre les francophones, comptent sur le bilinguisme (le

Nouveau-Brunswick est déjà officiellement bilingue et l'Ontario est dans cette voie). Quoi qu'on en dise, les classes d'immersion en français dans les provinces à l'ouest du Québec restent florissantes; même au Yukon, en 1994, 79% des élèves - c'est étonnant pour une région essentiellement anglophone - baignaient dans cette immersion. Quel en serait l'utilité pour un Canada sans Québec?

Risques culturels

Personnellement, les risques culturels me semblent aussi menaçants que les risques économiques. Et surtout, je souhaite la plus grande cohésion devant la culture américaine. A-t-on évalué le contrat social des Républicains? Croit-on que l'intérêt de M. Reagan pour la constitution d'un pool de ressources nord-américain, y compris notre eau canadienne, si abondante et de plus en plus précieuse, est dans notre intérêt?

Dans l'économie qui se mondialise, nos multinationales québécoises suivent les mêmes politiques que partout dans le monde: elles installent leurs succursales là où la main-d'oeuvre et les coûts sociaux sont les plus bas: Irlande, Mexique, Indes, que ce soit Bombardier, C-Mac ou autres. Ont-elles d'autres



Jacques Parizeau

choix? Un exemple parmi d'autres: British Airways a établi son centre de réservation aux Indes; universitaires qualifiés et à bas salaires. Il faudra que nos universitaires acceptent le salaire minimum pour attirer les emplois.

L'appui platonique de la France

Historiquement, l'intérêt de la France s'est développé depuis De Gaulle. Mais l'exemple de Michelin fait figure de norme. Cette société laissa vaguement entendre une installation possible au Québec. Elle a tué le temps, puis après le dé-

part du président De Gaulle, elle s'est installée en Nouvelle-Ecosse. Que valent les appuis que M. Parizeau est allé mendier récemment?

La France, qui digne nous manifeste un intérêt assez verbal de temps à autre, situe son véritable intérêt dans l'Europe des douze ou quinze. MM. Chirac et Balladur affrontent amplement de problèmes économiques et de chômage chez eux pour porter leur attention sur leur colonie nouvellement ressuscitée, la Nouvelle-France, qu'ils ont abandonnée lors de la conquête.

Quel choix de pays?

On trouve des extrémistes ou des idéologues partout, tant du côté

partagé des solutions humanistes. Je ne me suis senti nul part participant de seconde zone.

Mais quand je regarde les nouvelles des réseaux américains, CBS, NBC, je ne me sens rien, sinon une colonie américaine acquise ou insinifiante: ignorance du Canada, encore davantage du Québec; au plus, parfois, une brève mention, porteuse davantage de curiosité que d'intérêt. Est-ce le Canada qui serait si impérialiste et antipathique ou serait-ce ces impérialistes dans l'âme que sont les États-Unis qui seraient si sympathiques et si désintéressés? Je vois M. Parizeau et ses deux groupes à ne pas se mêler au débat référendaire, mais je l'entends à Pa-

différence.

Les autochtones

Une véritable épine dans le pied! En cas d'un éventuel autant qu'hypothétique Québec indépendant, quel serait leur statut, car ils existent!

1- Quelques (?) nations embrasseraient l'intégration à un Québec indépendant; je n'en discerne pas encore à l'oeil nu.

2- D'autres, sûrement, réclameraient l'indépendance, vite reconnue par le reste du Canada.

3- Reconnaitrons-nous au reste le statut de nébuleuse souveraineté, avec zones hors taxes et plus ou moins autonomes par rapport aux lois du Québec?

En terminant, j'assure de mon respect les indépendantistes sincères et espère une bonne entente avec eux après le verdict du peuple, mais la même disposition m'oblige à affirmer et motiver mes convictions.

Bruno DANDENAULT, prêtre Sherbrooke

- FIN -

ADMINISTRATION

Raymond Tardif Président et éditeur

Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet Directeur

Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoint au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier Directeur

André Roberge Contrôleur adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau Contrôleur

Julienne Poulin Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois Directeur

André Casteau Adjoint au directeur

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

Beaucoup

MIEUX MOINS

POUR

MEILLEURS PRIX GARANTIS*

LIVRAISON GRATUITE MÊME LE DIMANCHE
Détails en magasin.

CLUB AVENTURE Détails en magasin.

RIEN À PAYER AVANT
NOVEMBRE 95

AUCUN DÉPÔT • AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT • MÊME SUR LES TAXES

PAS DE FRAIS CACHÉS!

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

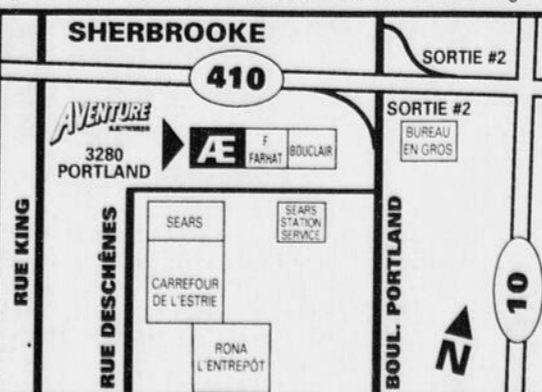
Sur produits sélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

<p>ÉCRAN GÉANT RCA</p> <p>46" PROJECTEUR STÉRÉO IMAGE DANS IMAGE EN COULEUR</p> <p>NOVEMBRE 95</p> <p>MONITEUR RÉCEPTEUR STÉRÉO CINÉMA AU FOYER™ PROJECTION • Nouveau design mince • Système sonore SRS (r) • Télécommande universelle Master Touch® • Panneau de moniteur à 13 prises avec connecteur S-Vidéo</p> <p>2499⁰⁰</p>	<p>TÉLÉVISEUR SANYO</p> <p>RÉCEPTEUR MONITEUR</p> <p>• Affichage multilingue à l'écran • Décodeur de sous-titres • Syntonisateur 181 canaux • Télécommande</p> <p>20" STÉRÉO</p> <p>RABAIS DE 40\$ VALEUR DE: 439.00</p> <p>399⁰⁰</p>	<p>TÉLÉVISEUR MITSUBISHI</p> <p>TÉLÉCOMMANDE MULTI-MARQUES</p> <p>• Stéréo à haut-parleurs avant • Affichage à l'écran • Décodeur de sous-titre intégré</p> <p>26" STÉRÉO</p> <p>RABAIS DE 100\$ VALEUR DE: 699.00</p> <p>599⁰⁰</p>	<p>TÉLÉVISEUR RCA</p> <p>COLORTRAK PLUS™</p> <p>• Télécommande universelle Master Touch® • Panneau de moniteur vidéo/audio à 5 prises • Affichage multilingue à l'écran • Étiquetage des canaux • Décodeur de sous-titres</p> <p>27" STÉRÉO IMAGE DANS IMAGE COULEUR</p> <p>RABAIS DE 100\$ VALEUR DE: 799.00</p> <p>699⁰⁰</p>
<p>MAGNÉTOSCOPE PRODUIT DE MARQUE</p> <p>RABAIS DE 30\$ VALEUR DE: 299.00</p> <p>RCA</p> <p>MAGNÉTOSCOPE 2 TÊTES</p> <p>• Télécommande 26 fonctions • Programmation à l'écran 14 jours/6 événements • Entrées et sorties audio/vidéo</p> <p>189⁰⁰</p>	<p>MAGNÉTOSCOPE RCA</p> <p>MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES</p> <p>• Programmation à l'écran bilingue • Télécommande à accès direct • Minuterie programmable de 8 événements</p> <p>269⁰⁰</p>	<p>MAGNÉTOSCOPE SANYO</p> <p>MAGNÉTOSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES DOUBLE AZIMUT</p> <p>• Télécommande superuniverselle • Menu à affichage trilingue à l'écran</p> <p>379⁰⁰</p>	<p>MAGNÉTOSCOPE JVC</p> <p>VCR Plus</p> <p>MAGNÉTOSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES</p> <p>• Télécommande multi-marques • Roulette de recherche sur panneau avant</p> <p>499⁰⁰</p>
<p>RÉCEPTEUR PIONEER</p> <p>DOLBY SURROUND PRO-LOGIC</p> <p>RÉCEPTEUR AUDIO/VIDÉO</p> <p>• Filtre Dolby® pro-logic • Syntonisateur AM/FM à 30 préréglages • Puissance de 65 watts par canal • Accentuation des graves</p> <p>379⁰⁰</p>	<p>RÉCEPTEUR Technics</p> <p>DOLBY SURROUND PRO-LOGIC</p> <p>RÉCEPTEUR DOLBY PRO-LOGIC</p> <p>• Amplificateur dolby pro-logic classe H+ • Mode cinéma maison 55Wx3 + 30W • Mode stéréo 100W/canal • Télécommande audio/vidéo</p> <p>399⁰⁰</p>	<p>RÉCEPTEUR SONY</p> <p>DOLBY SURROUND PRO-LOGIC</p> <p>RÉCEPTEUR STÉRÉO À FILTRE DOLBY PRO-LOGIC</p> <p>• Mode cinéma maison 80Wx3 + 25W • Mode stéréo 100W/canal • Télécommande audio/vidéo</p> <p>599⁰⁰</p>	<p>RÉCEPTEUR harman/kardon</p> <p>RABAIS DE 100\$ VALEUR DE: 699.00</p> <p>DOLBY SURROUND PRO-LOGIC</p> <p>RÉCEPTEUR A/V À FILTRE DOLBY PRO-LOGIC</p> <p>• Dolby pro logic 3 stéréo, phantom • Télécommande pour système complet • 30/30/30/10 Watts en mode surround</p> <p>699⁰⁰</p>
<p>MINI CHAÎNE SONY</p> <p>CD</p> <p>• Correcteur graphique et ambiophonie • Syntonisateur AM/FM à 30 préréglages • Lecteur laser à double CNA • Double platine à cassette • Enceintes acoustiques antirésonance</p> <p>399⁰⁰</p>	<p>MINI CHAÎNE JVC</p> <p>CD</p> <p>• Minuterie multi-programmes • Double cassette avec inversion automatique • Enceintes acoustiques 3 voies</p> <p>699⁰⁰</p>	<p>ENCEINTES SONY</p> <p>ENCEINTES AMBIOPHONIQUES AVEC ENCEINTE DE CENTRE</p> <p>• Enceinte centrale 80 Watts • Enceintes ambiophonique 50 watts • Blindage magnétique</p> <p>199⁰⁰</p>	<p>LECTEUR LASER harman/kardon</p> <p>5CD</p> <p>LECTEUR DE DISQUES COMPACTS DE TYPE CHANGEUR 5 DISQUES</p> <p>• Convertisseur d'a double • Surechantonnage 8 fois • Montage automatique pour enregistrement sur cassette</p> <p>549⁰⁰</p>

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

NUL NE PEUT BATTRE NOS PRIX

SUPERMAGASIN
À côté du
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3280, Boul. Portland
346-6633



2 BOUTIQUES
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3250, Boul. Portland
Tél.: 820-1476
Tél.: 820-1732

ENTREVUE À LA TRIBUNE AVEC LE CHEF DU PARTI RÉFORMISTE PRESTON MANNING

Il ignore s'il prendra part à la campagne référendaire

□ «Mais nous aimerions que les Québécois sachent qu'il y a une troisième option»

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Bien qu'ils croient dur comme fer que leur «troisième option» - un État fédéral décentralisé et amaigri avec des provinces égales - représente une solution fort valable aux aspirations des Québécois, les réformistes sont prudents lorsqu'on leur demande s'ils prendront une part active à la campagne référendaire.

«Nous allons laisser passer les élections complémentaires (dans Brome-Missisquoi et Saint-Henri-Westmount), puis nous allons suivre les conseils de nos membres du Québec», dit Preston Manning, qui avoue ne pas vouloir faire d'intrusion.

«Mais nous aimerions que les Québécois sachent qu'il y a une troisième option», ajoute-t-il, lors d'une entrevue réalisée hier matin à La Tribune, en présence de l'éditorialiste, Roch Bilodeau.

«Nous avons gagné 90 pour cent

de nos sièges exactement grâce à cela (la troisième option qu'ils proposent)», soulignant qu'entre le statu quo des libéraux et la séparation des bloquistes, ils est possible de revoir la structure fédérale.

«Il y a un intérêt pour rebâtir le fédéralisme à l'extérieur du Québec et je crois que vous allez recevoir des signes à ce sujet: nous devons envoyer un message aux Québécois, leur dire que nous savons qu'ils sont mécontents et que nous le sommes aussi», fait valoir M. Manning, qui s'interroge d'ailleurs sur l'absence de discours au sujet de cette troisième voie au Québec.

La souveraineté, une solution fiscale?

Lorsqu'on lui demande si face à la crise de l'endettement, au chevauchement des responsabilités ministérielles et au gaspillage des fonds publics, la souveraineté pourrait représenter une «solution fiscale» pour les Québécois, le chef réformiste répond qu'un «Québec souverain serait la juridiction la plus taxée en

Amérique du Nord».

«Alors nous vous disons: vous êtes déjà les plus taxés et ce sera encore pire (avec la souveraineté)», ajoute-t-il.

Grosso modo, le Parti réformiste souhaite une décentralisation des pouvoirs et des revenus de taxation aux provinces, qui seraient égales entre elles, accompagnée d'une réduction des dépenses fédérales de 25 milliards \$.

«Le vrai test, ce sera le transfert des revenus aux provinces, mais je ne crois pas qu'ils soient prêts à ça», mentionne M. Manning au sujet du prochain budget fédéral.

Le parti ne croit pas que le fait d'abolir les fiducies familiales et de taxer davantage les compagnies, comme le demande le Bloc québécois, soit la solution.

«Cela entraînerait une fuite de capitaux», croit-il.

Budget parallèle

Les réformistes entendent présenter un budget alternatif avec des

réductions de dépenses de 10 milliards \$ dans les subventions aux entreprises, les sociétés de la couronne, notamment, et de 15 milliards \$ dans les programmes sociaux.

Comment un parti qui prône l'égalité des provinces peut-il espérer faire des gains au Québec, qui a toujours réclamé plus de pouvoirs d'Ottawa?

«Depuis deux ans, les sondages disent que plus de 50 pour cent des Québécois préfèrent l'égalité des provinces. Nous voyons là une niche pour le Parti réformiste», rétorque M. Manning.

«On parle d'égalité devant la loi. La langue et la culture, par exemple, seraient sous responsabilité provinciale. Le fédéral aurait trois rôles: établir des normes nationales, partager les revenus et égaliser les paiements, pour l'éducation par exemple», ajoute-t-il.

«Les différences de culture et de langue sont acceptées, mais est-ce que cela doit nous donner quelque chose de différent face à la loi?» demande pour sa part Lyne Maheux.



Téléphoto par Claude Poulin
Preston Manning: «Il y a un intérêt pour rebâtir le fédéralisme à l'extérieur du Québec et je crois que vous allez recevoir des signes à ce sujet: nous devons envoyer un message aux Québécois, leur dire que nous savons qu'ils sont mécontents et que nous le sommes aussi.»

Les réformistes partent de loin

Sherbrooke (DD)

Si le Parti réformiste du Canada avait la moindre des chances de se faire élire dans Brome-Missisquoi, son chef Preston Manning aurait sans doute trouvé en Lyne Maheux la représentante idéale pour la première participation de sa formation politique dans une élection complémentaire en Estrie et, qui sait, un premier député au Québec?

Jeune, elle a 32 ans, parfaite bilingue et articulée, la candidate tranche sans doute avec l'image que bien des Québécois ont des gens du Parti réformiste: des «Red Necks» un peu simplistes qui ne veulent rien savoir du Québec.

Mais avec seulement 1,53 pour cent des intentions de votes, selon un sondage du quotidien La Voix de l'Est, de Granby, le parti part de loin.

«Nous partons de zéro, nous devons expliquer notre message», se défend M. Manning, qui accordait hier une entrevue au journal La Tribune, en compagnie de Mme Maheux.

Pour le chef réformiste, qui était venu faire une première incursion en Estrie en juillet dernier, cette campagne électorale est une occasion de «jeter les bases de notre parti, de communiquer notre message en vue de 1997».

Le parti a également un candidat dans la circonscription de Saint-Henri-Westmount, Gaëtan Morency, où se déroule une autre élection complémentaire.

Ces deux élections complémentaires constituent-elles un test déterminant pour les réformistes au Québec?

«Nous avons là une bonne opportunité: avoir des Québécois qui parlent du Parti réformiste à d'autres Québécois», répond M. Manning.

La candidate de Brome-Missisquoi, qui a étudié en sciences politiques, juge toutefois que «les sondages ne sont pas consistants, tous les autres me donnent 6 pour cent et plus et j'aimerais bien finir troisième».

Malgré l'avance du candidat du Bloc québécois, Jean-François Bertrand, avec 33,8 pour cent des intentions de vote, Lyne Maheux estime que les préoccupations actuelles des citoyens rejoignent davantage celles du Parti réformiste que celles du Bloc.

«Ce qui est intéressant, c'est que contrairement à ce que croient les médias, la question du référendum au Québec n'est pas celle qui préoccupe actuellement les électeurs, c'est plutôt le chômage, les taxes et la dette nationale», signale celle qui a adopté le credo réformiste de réduction de la taille et de l'influence de l'État, et d'une réforme fiscale.

Lyne Maheux indique à ce sujet qu'au plan régional, il faut «créer un climat de confiance économique et politique», qui incitera les gens d'affaires à investir.

«Hyundai c'était des subventions électorales et ils sont partis lorsqu'ils n'ont plus reçu d'argent», déplore-t-elle, soulignant que plusieurs anciens travailleurs de ce constructeur automobile coréen avaient acheté une maison et investi dans la région.

«Si les taxes vous préoccupent, s'il-vous-plait, jetez un oeil à notre programme. Le vote dans Brome-Missisquoi offre une chance de prendre une position en faveur d'une responsabilité fiscale», ajoute Preston Manning.

Et lorsqu'on lui demande ce que son parti retirera de cette course perdue d'avance dans Brome-Missisquoi, il rappelle sur un ton posé «qu'en 1988 personne n'avait élu de députés réformistes, nous étions deuxième ou troisième dans plusieurs comtés, mais cinq ans plus tard nous avons remporté presque tous ces sièges».

SEARS

Attendez-vous à plus

Grattez
et épargnez
Épargnez
10-25%

sur pratiquement
tout dans le magasin!

(Sauf meubles, gros électroménagers, machines à coudre, aspirateurs, appareils électroniques, fragrances et produits de beauté Prestige, articles de nurserie et pour bébés, chasse-neige, tracteurs, tondeuses, parures de fenêtres Fastrak[™] et sur mesure, produits installés, produits et services pour l'automobile, essence, agences de Voyages Sears, concessions, achats sur catalogue et dans nos centres de liquidation).

2 jours
seulement,

samedi et dimanche les 11 et 12 février 1995

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Fin de
semaine
d'appréciation
de la clientèle

Passez à votre magasin Sears
et voyez tout ce qui s'y passe!
Vous découvrirez notre façon de vous
remercier d'acheter chez Sears.

Gagnez
un
voyage

Six croisières à gagner!
Vous pourriez en gagner une
de 7 nuits pour 2 sur
Carnival Cruise
Lines
départ de Miami ou
de Los Angeles

Valeur approximative de 3500\$-4000\$ E.U. par couple.
Les chances de gagner dépendent du nombre de
bulletins de participation reçus. Aucun achat
nécessaire. Le concours prend fin le 12 février 1995.
Bulletins de participation et règlements du concours
disponibles à l'agence de voyages Sears ou au
service à la clientèle. Les concurrents choisis
doivent répondre correctement à une question
subsidiare avant d'être déclarés gagnants.

2 derniers jours!
Avec la carte Sears,

pas de
paiement

avant février 1996
sur meubles*, gros électroménagers,
machines à coudre et
aspirateurs

*Sauf meubles de patio et pour bébés

Pas d'achat minimum
Pas d'acompte

Pas d'intervention d'un tiers pour le crédit
Pas de taxes à payer à l'avance

L'offre de paiement différé prend fin dimanche
le 12 février 1995. 25\$ de frais d'administration.
Détails en magasin

Copyright 1995, Sears Canada Inc.